



PUBLICIS GROUPE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 septembre, 2007

**Publicis Groupe annonce son intention de retirer ses ADR
(American Depositary Receipts) de la cote du New York Stock Exchange
et se «désenregistrer» et de mettre fin à ses obligations de reporting au
regard de la législation boursière américaine**

Publicis Groupe a décidé de demander le retrait volontaire de ses American Depositary Receipts (ADR) de la cote du New York Stock Exchange (NYSE). Publicis Groupe a l'intention d'enregistrer une «Form 25» auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) le 17 septembre 2007, la date effective du delisting étant le 27 septembre 2007. A cette date, le programme d'American Depositary Receipt (ADR) de Publicis Groupe passera à un programme de niveau 1 («level one status») et les ADR de Publicis Groupe seront alors négociables sur le marché hors cote américain («US over-the-counter market»).

Publicis Groupe a accompli, aujourd'hui, auprès de la SEC les formalités requises pour le désenregistrement de ses titres au regard du U.S. Securities Exchange Act (réglementation boursière) de 1934. Publicis Groupe est dorénavant immédiatement libéré de ses obligations réglementaires aux Etats-Unis, avec effet sous 90 jours.

La décision de Publicis Groupe de se retirer du New York Stock Exchange et de mettre fin à l'enregistrement de ses titres est réalisée en application des dispositions du US Securities Exchange Act of 1934 et est motivée à l'instar de nombreux autres émetteurs, par des considérations de coûts et de liquidité. Cette décision a été prise dans l'intérêt de tous les actionnaires de Publicis Groupe.

Les raisons de ce retrait de la cote et de la fin de l'enregistrement des ADR sont principalement les suivantes :

- Les volumes échangés d'ADR de Publicis Groupe ont représenté seulement environ 1% du volume total des actions échangées au cours des douze derniers mois
- Publicis Groupe a adopté les normes comptables International Financial Reporting Standards (IFRS) en 2005. Publicis Groupe estime que le niveau et la qualité de l'information communiquée aux investisseurs par les normes comptables US GAAP et IFRS sont globalement équivalents et qu'il n'est pas nécessaire de publier les comptes du Groupe sous deux normes comptables différentes ;
- Publicis Groupe a pour objectif constant d'optimiser ses coûts opérationnels.



Le retrait de la cote et la fin de l'enregistrement des ADR n'auront aucun impact sur la cotation des actions ordinaires et autres titres de Publicis Groupe sur Euronext. Publicis Groupe continuera à publier en français et en anglais ses différents rapports financiers, états financiers et communiqués de presse ainsi que les communications aux actionnaires de Publicis Groupe sur son site internet (www.publicisgroupe.com) en application de la règle 12g3-2(b) de l'Exchange Act de 1934. En 2006 le Groupe a satisfait aux obligations du Sarbanes-Oxley Act de 2002 et continuera d'appliquer des normes très exigeantes de contrôle interne. Il en sera de même en matière de gouvernance d'entreprise et de diffusion d'information à tous les investisseurs, y compris aux Etats-Unis.

Publicis Groupe considère que les investisseurs américains représentent une part importante de sa base d'investisseurs et continuera de maintenir et de renforcer des relations étroites avec eux.

Avertissement

Certaines informations autres qu'historiques contenues par le présent document sont susceptibles de constituer des données à caractère prévisionnel («*forward looking statement*») ou des prévisions financières non auditées. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Ces données sont présentées à la date du présent communiqué et Publicis Groupe n'assume aucune obligation quant à leur mise à jour du fait d'événement nouveau ou de toute autre raison autre que les réglementations applicables. Publicis Groupe vous invite à prendre connaissance avec attention des informations relatives aux facteurs susceptibles d'affecter son activité telles que figurant dans son Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ainsi que dans les documents enregistrés auprès de la *Securities and Exchange Commission* aux Etats-Unis sous les titres "*Risk Factors*" et "*Forward-Looking Statements*".

* * *

Publicis Groupe (Euronext Paris : FR0000130577 et NYSE : PUB) est le 4^{ème} groupe mondial de communication, ainsi qu'un leader incontestable dans la communication digitale & online, le conseil média, et la communication santé.

Avec près de 42 000 collaborateurs répartis dans 104 pays, les activités de communication du Groupe comprennent à la fois la publicité à travers trois réseaux publicitaires mondiaux : Leo Burnett, Publicis, Saatchi & Saatchi ; deux réseaux multi-hubs : Fallon Worldwide et Bartle Bogle Hegarty (filiale à 49 %) ; les agences médias avec deux réseaux mondiaux : ZenithOptimedia et Starcom MediaVest Group; et les marketing services, incluant la communication digitale et interactive à travers Digitas, le marketing relationnel et marketing direct, les relations publiques et médias, la communication corporate et financière, la communication ethnique et la communication événementielle. Le groupe est par ailleurs le leader mondial dans la communication santé.

Site internet : www.publicisgroupe.com

Contacts

Publicis Groupe

Eve Magnant, Corporate Communications

Martine Hue, Investor Relations

+ 33 (0)1 44 43 70 25

+ 33 (0)1 44 43 65 00